REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service de surveillance des communes

DIFFUSION

M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Ville de Genève
Administration centrale
Reçu le: 07 MARS 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/IGA/75/18

Genève, le 1er mars 2018

Concerne : Transfert de la parcelle N° 2114 de Genève, section Plainpalais, sise au Plateau de Champel, du domaine privé au domaine public communal
Cession au domaine public communal de la parcelle N° 4285 de 62 m^2, de Genève, section Plainpalais, propriété privée de l'Etat de Genève, sise avenue de Beau-Séjour 1 au débouché du tunnel ou inscription d'une servitude d'usage public en surface en faveur de la Ville de Genève

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 7 février 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Registre foncier

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :
- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments
- Direction de la mensuration officielle

Date réelle d'affichage : 15 février 2018
Date légale d'affichage : 15 février 2018
Fin délai référendaire le : 27 mars 2018